

## COMMUNE DE MIOS

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## Projet de révision générale du PLU de Mios

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique sur le projet de révision du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Mios, **du lundi 08 octobre 2018 au vendredi 09 novembre 2018 inclus**, soit pendant 32 jours consécutifs.

Monsieur Philippe LEHEUP a été désigné commissaire enquêteur titulaire par le président du tribunal administratif de Bordeaux par décision en date du 18 juillet 2018.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en mairie de Mios, pendant la durée de l'enquête, du lundi 08 octobre 2018 au vendredi 09 novembre 2018 inclus :

- Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures 30 à 17 heures,
- à l'exception des jours fériés.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Mios (Place du XI Novembre – BP 13 - 33380 MIOS).

L'évaluation environnementale du projet de PLU qui figure dans le rapport de présentation, son résumé non technique et l'avis de l'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement seront joints au dossier d'enquête publique.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Mios dès la publication du présent avis. Il sera, en outre, également disponible durant l'enquête publique sur le site internet dédié à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/plu-mios> et sur le site de la commune <http://www.villemios.fr/>.

Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être déposées par courrier électronique envoyé à [plu-mios@mail.registre-numerique.fr](mailto:plu-mios@mail.registre-numerique.fr) et sur <https://www.registre-numerique.fr/plu-mios>, au plus tard le vendredi 09 novembre à 17 h 00, jour et horaire de clôture de l'enquête publique. Elles sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Mios pour recevoir les observations écrites ou orales du public lors de permanences aux dates et heures suivantes :

- le **lundi 08 octobre 2018 de 9 heures à 12 heures**,
- le **samedi 13 octobre 2018 de 9 heures à 12 heures**,
- le **jeudi 18 octobre 2018 de 14 heures à 17 heures**,
- le **mardi 30 octobre 2018 de 16 heures à 19 heures**,
- le **vendredi 09 novembre de 14 heures à 17 heures**.

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie de Mios et à la préfecture pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Il sera également publié sur le site internet dédié à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/plu-mios> et sur le site de la commune <http://www.villemios.fr/>.

À l'issue de l'instruction, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du PLU ; il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de PLU en vue de cette approbation.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées au service urbanisme : 05 57 17 10 52.  
Le présent avis sera affiché en mairie et mairie annexe de Lacanau de Mios.

*Le Maire de Mios,*

***Cédric PAIN.***